

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

158857

Déclaration de Maladie : N° S19-0001338

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 11951 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : ARISS HASSANE Date de naissance : 15/01/1988

Adresse :

Tél. : 06.61.34.56.25 Total des frais engagés : 15000 Dhs

Dr. C. GUILLEMETEAU

45, Boulevard Tidghine
Lot Koubi - Dar Bouazza
Tél : 05 22 96 17 91
05 22 96 17 95
I.C.E : 001698943000033

Date de consultation : 18/2/2023

Nom et prénom du malade : ARISS RIZIA Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Angine

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 26/04/2023 Le : 26/04/2023

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18.2 2013	P14	-	3000 m	 <p>GUILLERME TIDDEMAN</p> <p>C.E.: 0616989222965</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Pièce
 Dr. Boussette Pharmacie de la Gare L'Assy N° 123 18.02.23	18.02.23	55.50

ANALYSES - RADIOPHARMACIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Hôpital International Centre de Diagnostic et de Soins	23/04/2023		16400

AUXILIAIRES MEDICAUX

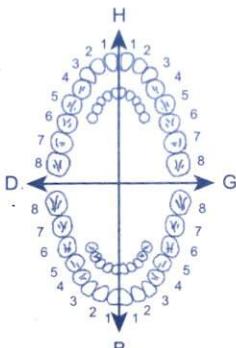
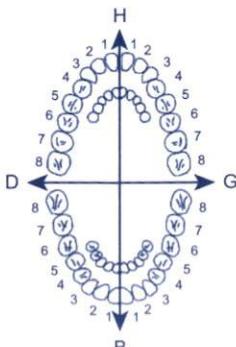
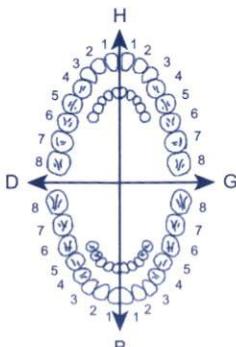
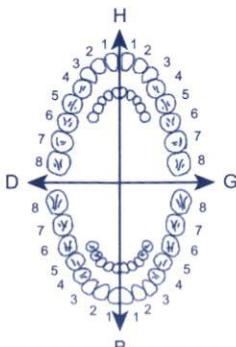
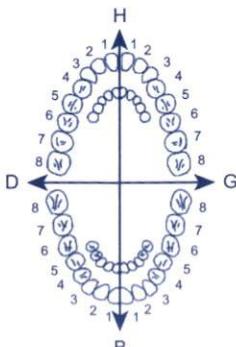
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient											
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>										
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>										
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>										
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>										
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE												
		<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="padding: 5px;">H</td> <td style="padding: 5px;">25533412</td> <td style="padding: 5px;">21433552</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">D</td> <td style="padding: 5px;">00000000</td> <td style="padding: 5px;">00000000</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="padding: 5px; border-top: none;">B</td> <td style="padding: 5px;">35533411</td> <td style="padding: 5px;">11433553</td> </tr> </table>		H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	B		35533411	11433553	COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
H	25533412	21433552												
D	00000000	00000000												
B		35533411	11433553											
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>										
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>										
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>										
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS														
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION														

Dr. Catherine GUILLEMETEAU

LICENCEE EN PSYCHOLOGIE

Colocynthis 35 5^{ch}

TA 6

BOIRON

BOIRON - 69510 Messimy - France

Renverser Tourner Ouvrir

Enregistrement sans indications thérapeutiques

MÉDICAMENT HOMEOPATHIQUE BOTTU SA

EXP: 10/2026 LOT: F64169 Ain Sébaâ, Casablanca

PPV: 18DH50 Colocynthis 5ch



3 400302 278126

EDIATRIE
IE ET IMMUNOLOGIE
QUE
CONSULTATIONS
BORDEAUX
THIE DU C.E.D.H.

Tadghine
Casablanca
/ 05 22 96 17 95
eau@gmail.com

z-vous

ICE : 001698943000033

INPE : 091069609

Amis
Rita

الدكتورة كاتريين كيمطو

ض الأطفال

ية

غين

البيضاء

05 22 96 17 95

c.guillemeteau@g

موعد

Mercurius
solubilis

TA 6

15^{ch}

BOIRON

BOIRON - 69510 Messimy - France

Renverser Tourner Ouvrir

Enregistrement sans indications thérapeutiques

MÉDICAMENT HOMEOPATHIQUE BOTTU SA

EXP: 03/2027 LOT: G04579 Ain Sébaâ, Casablanca

PPV: 18DH50 Mercurius solubilis 15ch



3 400304 837932

FRW

السلام البيضاء، في Casablanca, le 18. 2. 2023

N. S. 50

Mercurius solubilis 15^{ch}

S.P

S.V

18.50

Belladonna 9^{ch}

S.P

S.V

18.50

Polo cynamis 5^{ch}

S.P

S.V

TA 55.50

Dr. Catherine GUILLEMETEAU
Dr. Zaidi
Dr. Aissaoui
Dr. El Hamdoullah
Dr. Koubi
Dr. Bouazza
Tél: 05 22 96 17 95
001698943001

C. GUILLEMETEAU
46, Boulevard Tidjane
Koubi
Tél: 05 22 96 17 95
001698943001

Belladonna

TA 6

9^{ch}

BOIRON

BOIRON - 69510 Messimy - France

Renverser Tourner Ouvrir

Enregistrement sans indications thérapeutiques

MÉDICAMENT HOMEOPATHIQUE BOTTU SA

EXP: 05/2027 LOT: G07035 Ain Sébaâ, Casablanca

PPV: 18DH50 Belladonna 9ch



3 400301 088160

FRW

Dr. Catherine GUILLEMETEAU

LICENCEE EN PSYCHOLOGIE
C.E.S. DE PEDIATRIE
D.E.S. D'ALLERGOLOGIE ET IMMUNOLOGIE
CLINIQUE
EX. ATTACHEE DE CONSULTATIONS
AU C.H.U DE BORDEAUX
D.E.S. D'HOMEOPATHIE DU C.E.D.H.

46, Boulevard Tadghine
Dar Bouazza - Casablanca
Tél. : 05 22 96 17 91 / 05 22 96 17 95
E-mail : c.guillemeteau@gmail.com

Sur Rendez-vous

ICE : 001698943000033
INPE : 091069609

Casablanca, le 18/2/2013. الدار البيضاء، في

الدكتورة كاترين كيمطو

اختصاصية في أمراض الأطفال
والحساسية

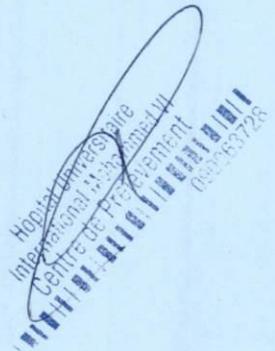
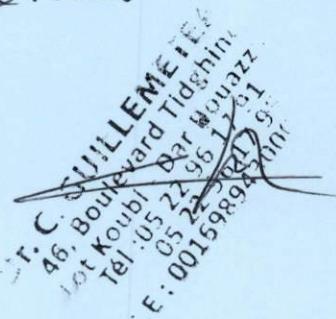
46، شارع تيدغين
دار بوعزة - الدار البيضاء
الهاتف : 05 22 96 17 91 / 05 22 96 17 95
البريد الإلكتروني : c.guillemeteau@gmail.com

الاستقبالات بالموعد

Aniss

Rifia

Parasitologie des mous sur 3 échantillons
différents. + Recherche d'anisio sur
mous fraîches.



HOPITAL UNIVERSITAIRE INTERNATIONAL MOHAMMED VI

2300233832

F A C T U R E

N° **7 803 / 2023** du **23/02/2023**

Nom patient : **ARISS RITA**

Entrée **23/02/2023**

Prise en charge : **PAYANTS**

Sortie **23/02/2023**

	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
<i>PRESTATIONS INTERNES</i>				
Parasitologie des selles (1er jour)	1.00	B0040	48.00	48.00
Parasitologie des selles (2eme jour)	1.00	B0040	48.00	48.00
Parasitologie des selles (3eme Jour)	1.00	B0040	48.00	48.00
			Sous-Total	144.00
Total Frais Clinique				144.00

<i>Arrêtée la présente facture à la somme de :</i> CENT QUARANTE-QUATRE DIRHAMS	Total	144.00

			Carte Bq		Total encaissé	Solde
Encaissements				144.00	144.00	0.00



Biochimie - Immunologie - Hématologie - Microbiologie - Anatomie pathologique

Identifiant du patient : 23B0000662

Date de naissance : 16/12/2017

Sexe : F

Date de l'examen : 23/02/2023

Prélevé le : 23/02/2023 à 13:41

Édité le : 06/03/2023 à 11:10

ARISS RITA

Dossier N° : 23025425K



PARASITOLOGIE

PARASITOLOGIE DES SELLES (1ER JOUR)

(Échantillon primaire: Selles)

Date de la récolte	:	Le 23/02/2023
Consistance des selles	:	Moulée
Glaïres	:	Absence
Sang	:	Absence
Pus	:	Absence
Formes parasitaires	:	Absence
Leucocytes	:	Rares
Hématies	:	Absence
Cellules épithéliales	:	Rares
Cristaux de Charcot Leyden	:	Absence
Levures	:	Rares
Résultat	:	Absence de formes parasitaires

PARASITOLOGIE DES SELLES (2ÈME JOUR)

(Échantillon primaire: Selles)

Date de la récolte	:	24/02/2023
Consistance des selles	:	Pâteuse
Glaïres	:	Absence
Sang	:	Rares
Pus	:	Absence
Formes parasitaires	:	Absence

Le 06/03/2023 à 11:10
Signature

Pr. ELMDAGHRI Naima

Pr. N. ELMDAGHRI

Belabbes Houria

Pr. H. BELABBES.

Pr. ZRARA Abdelhamid

Médecin Colonel A. ZRARA
Spécialiste du Vai de Génie en Biologie
Clinique Pr. A. Immunologie à la Faculté Médi V
de Médecine et de Pharmacie de Rabat
Sect d'Hygiène et de Microbiologie de Centraffilité
à l'Hôpital

Colonel A. ZRARA
Spécialiste du Vai de Génie en Biologie
Clinique Pr. A. Immunologie à la Faculté Médi V
de Médecine et de Pharmacie de Rabat
Sect d'Hygiène et de Microbiologie de Centraffilité
à l'Hôpital

Conformément aux textes en vigueur, votre échantillon biologique pourra être éliminé, utilisé et/ou transféré à des fins scientifiques ou de contrôles qualité, hors génétique humaine, de manière anonyme et respectant le secret médical sauf opposition formulée auprès de notre secrétariat médical.

Biochimie - Immunologie - Hématologie - Microbiologie - Anatomie pathologique

Identifiant du patient : 23B0000662

Date de naissance : 16/12/2017

Sexe : F

Date de l'examen : 23/02/2023

Prélevé le : 23/02/2023 à 13:41

Édité le : 06/03/2023 à 11:10

ARISS RITA

Dossier N° : 23025425K



Leucocytes	:	Absence
Hématies	:	Rares
Cellules épithéliales	:	Quelques
Cristaux de Charcot Leyden	:	Absence
Levures	:	Quelques
Résultat	:	Absence de formes parasitaires.

PARASITOLOGIE DES SELLES (3ÈME JOUR)

(Échantillon primaire: Selles)

Date de la récolte	:	04/03/2023
Consistance des selles	:	Pâteuse
Glaïres	:	Absence
Sang	:	Absence
Pus	:	Absence
Formes parasitaires	:	Absence
Leucocytes	:	Absence
Hématies	:	Absence
Cellules épithéliales	:	Rares
Cristaux de Charcot Leyden	:	Absence
Levures	:	Rares
Résultat	:	Absence de formes parasitaires visibles



Le 06/03/2023 à 11:10
Signature

Pr. ELMDAGHRI Naima

Pr. N. ELMDAGHRI

Belabbes Houria

Pr. H. BELABBES.

Pr. ZRARA Abdelhamid

Médecin Colonel A. ZRARA
Spécialiste du Val de Grace en Biologie
Clinique Pr. A. Immunologie à la Faculté Méd V
de Médecine et de Pharmacie de Rabat
Ses d'Hygiène et de Médecine de Collectivité
à l'Hôpital

Conformément aux textes en vigueur, votre échantillon biologique pourra être éliminé, utilisé et/ou transféré à des fins scientifiques ou de contrôles qualité, hors génétique humaine, de manière anonyme et respectant le secret médical sauf opposition formulée auprès de notre secrétariat médical.

2 / 2